



District du Gers de Football

COMMISSION CNDS

Réunion du 17 juillet 2019 à 10h00

Procès-verbal N°1

Présents : MM. DIOUF - GLARIA - VAVASSORI

Excusés : Mme GRIMAL - M. GEISSELHARDT

Ordre du jour : Validation des projets clubs éligibles au CNDS 2019

La campagne de demande de subvention au titre du CNDS 2019 est pilotée cette année à titre expérimental par la F.F.F.

Les seuls projets éligibles sont ceux qui correspondent aux thématiques prioritaires du plan de développement fédéral, à savoir :

- Renforcement de l'engagement par le football
- Développement de l'offre des pratiques
- Renforcement du rôle socio-éducatif du football
- Développement de la structuration des clubs
- Recrutement et fidélisation des éducateurs et arbitres.

L'enveloppe financière globale dédiée à la LFO pour 2019 est de **185 000€**.

Conditions d'éligibilité et de financement pour les clubs :

- 1 dossier par club (sans aucune limite du nombre d'actions)
- Respect des objectifs stratégiques de la F.F.F. (plan Ambition 2020).
- Seuils et plafonds de financement - aide minimum de 1 500€ (1 000€ pour les clubs situés en ZRR) dans la limite de 50% du coût du projet.

<u>Dossiers clubs déposés</u>	<u>Aides demandées</u>	<u>Aides retenues</u>
Auch Football	2 000€	1 700€
Jeunesse du Football Condomois	1 500€	1 500€
Val d'Arros Adour	1 300€	1 300€
F.C. Riscle	2 000€	non éligible
A.S. Monferran Saves	3 500€	3 500€
L'Isle Jourdain F.C.	3 500€	2 175€
Eauze F.C.	5 000€	2 500€
SCP AS	5 000€	4 750€
	23 800€	17 425€

Les aides retenues et proposées par la Commission, s'inscrivant dans le cadre de l'enveloppe régionale, seront centralisées à la LFO qui devra en valider les montants et transmettre le fichier informatique à la LFA au plus tard le 26 juillet prochain.

La mise en paiement par l'Agence Nationale du Sport (ANS) est prévue pour octobre prochain.

Le traitement des dossiers déposés par les instances (Ligues et Districts) se fera directement par la Ligue du Football Amateur (LFA), sachant que pour les dossiers « districts » un avis sera demandé à la Ligue.

Pour ses actions éligibles au CNDP, le District a sollicité une subvention globale de 15 000€.

La séance est levée à 11h15.

Le secrétaire de séance
Guy VAVASSORI